

**1998**

## Le rapprochement CGT et CFDT

A quelques mois d'intervalle, les congrès confédéraux des deux premières organisations syndicales du pays (CFDT et CGT) décidaient de leur rapprochement. Ces modifications transformeront-elles le syndicalisme français et européen en un outil plus performant, permettant de mieux organiser la résistance des salariés face aux reculs sociaux mis en oeuvre par les patrons et le gouvernement ?

J.P. S., de l'hôpital de Quimper qui a quitté la CGT, pour rejoindre SUD-CRC suite à ces évènements, en doute.

Témoignage:

.../... « La poignée de main de THIBAUT à NOTAT n'a pas été pour nous le facteur déclenchant mais simplement une confirmation que l'orientation que nous pressentions depuis quelques mois se confirmait chaque jour un peu plus. Les collègues du syndicat de l'hôpital n'ont pas oublié la position de Mme NOTAT qui défendait le plan JUPPÉ en novembre 1995 et qui a tout fait pour que nous soyons expulsés des antennes ASSEDIC lors du mouvement des chômeurs.

Depuis les reculs de la CGT se sont multipliés : les atermoiements des représentants de la CGT à la CNAM sur le plan d'économie de la Sécu montrent l'ampleur du virage : sur la retraite, il faut se lever de bonne heure pour lire dans les documents de la CGT la revendication des 37,5 pour tous...

Dans notre établissement, près de la moitié du conseil syndical CGT a fait le choix du départ sur une base précise : celle de l'indépendance du syndicalisme (ne pas avoir à assumer la solidarité gouvernementale) et de construire un rapport de force national unitaire ce qui n'est plus l'objectif de la CGT.

Heureusement que SUD existe. Sinon, qu'aurions nous fait ?

Les résultats de « CFDT en lutte » ne nous incitaient pas à tenter une expérience que mènent aujourd'hui des camarades au sein de la CGT : les bureaucrates ont toujours raison ! Nous avons choisi de partir ; douleurs et déchirements. Nous laissons à l'intérieur des amis, mais nous nous sommes promis de continuer ensemble à défendre les idées que nous avons si bien défendues en décembre 1995. ».../...

OFFENSIVE SYNDICALE (Numéro spécial de décembre 1999)  
**Bulletin de la Fédération National SUD-CRC**